

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22063 - 82ÈME ANNÉE

Baisse du nombre d'emplois subventionnés par l'argent de l'État dans les communes

L'État diminue son aide aux communes les Mairies au bord de la rupture



La baisse des contrats aidés décidée par l'État fragilise les communes réunionnaises, dont les services reposent sur ces emplois précaires et mal payés subventionnés par l'argent de la France. Héritage d'un système colonial, ce modèle a entretenu dépendance et clientélisme. Avec seulement 800 contrats pour 24 communes, c'est tout un équilibre qui s'effondre, révélant l'urgence de créer des emplois durables et de repenser le développement par la responsabilité des Réunionnais

La réalité commence à rattraper un système à bout de souffle. À La Réunion, les communes, piliers du quotidien de la population, se retrouvent aujourd'hui fragilisées par une décision venue de Paris : la réduction drastique des financements des emplois aidés. Derrière cette annonce,

c'est tout un modèle social, politique et historique qui vacille.

« Compte tenu de la baisse des transferts publics, suite au déficit budgétaire de la France, il est probable que ces élections municipales signent un tournant historique de l'argent facile », écrivait le PCR dans un communiqué le 22 mars suite au second tour des élections municipales.

Quelques semaines plus tard, les faits donnent raison au PCR. L'État, confronté à ses propres difficultés budgétaires, ferme progressivement le robinet des subventions. Résultat : des communes, déjà exsangues, se retrouvent face à une équation impossible.

800 emplois aidés pour 24 communes

Hier encore, tous les maires étaient réunis à Saint-Denis autour du préfet. L'inquiétude était palpable. Leur principale question : combien d'emplois aidés seront attribués ? La réponse est tombée : 4000 contrats PEC pour toute La Réunion, dont seulement 800 pour les 24 communes. Une chute vertigineuse. Certains élus ont quitté la réunion pour montrer leur déception.

Mais au-delà de la grogne des maires, c'est une réalité structurelle qui éclate au grand jour : le fonctionnement même des services publics locaux repose sur ces emplois précaires et sous-payés subventionnés par l'argent de la France. Dans les écoles notamment, ces travailleurs assurent des missions essentielles. Sans eux, c'est la continuité du service public qui est menacée.

Héritage colonial jamais remis en cause

A La Réunion, les Mairies sont des institutions créées à l'époque de l'esclavage. Les communes étaient des regroupements de plantations que la France avait données à des esclavagistes. Durant cette période, le maire était celui qui avait le plus d'esclaves dans ce territoire. Après l'abolition de l'esclavage, le maire était celui qui avait le patrimoine le plus important de la commune ou un de ses obligés. En France, la Révolution a aboli les privilèges avant de créer les communes, ce ne fut pas le cas à La Réunion, où la classe dominante poussa à faire sécession de la France pour maintenir l'esclavage et les privilèges. L'abolition de la colonie en 1946 ne s'est pas accompagnée de la réforme administrative remplaçant les institutions héritées de l'esclavage par d'autres. Cet héritage de l'esclavage continue de peser dans les mentalités : dans des communes, la Mairie est le premier employeur. Ce fait est une conséquence du sous-développement de La Réunion causé par la départementalisation qui implanta un système néo-colonial qui détruisit l'économie productive réunionnaise, c'est l'origine du chômage de masse à La Réunion qui persiste depuis 50 ans.

Les Mairies ont accepté de gérer la pénurie d'emplois

La question du droit à l'emploi et donc de la lutte contre le chômage relève de l'État. A La Réunion, la France a sollicité les Mairies pour qu'elles participent au traitement social du chômage. En échange d'une assistance financière de la France, les maires s'engageaient à embaucher des chômeurs de manière temporaire afin d'acheter la paix sociale dont Paris a besoin pour le maintien des intérêts économiques et militaires français à La Réunion... les emplois-aidés étaient nés. Leur attribution fut d'abord utilisée pour punir ceux qui avaient choisi d'élire des communistes : leurs communes ne bénéficiaient plus des « quinzaines de chômage »

Système à bout de souffle

Au fil des années, ce dispositif s'est transformé en machine à fabriquer de la dépendance. Les emplois aidés sont deve-

nus un outil politique. Promesses d'embauche en période électorale, pressions, favoritisme : les dérives sont nombreuses.

Les contrats aidés sont devenus une illustration de la corruption qui gangrène notre société. A la veille d'élections municipales, des candidats maires ont embauché massivement des travailleurs en emplois aidés pour acheter le vote de familles entières ce qui aboutit à l'annulation d'« élections » dont celle de Jean-Paul Virapoullé à Saint-André. D'un autre côté, des candidats peu scrupuleux ont multiplié les promesses d'emplois aidés en cas de conquête du pouvoir. Cet édifice de corruption s'écroule suite à l'annonce du représentant de l'État : 800 contrats subventionnés pour 24 communes, alors que ce nombre correspondait voici quelques années au quota d'une seule commune. Les emplois et les revenus promis disparaissent laissant de nouveaux élus incapables de tenir leurs promesses face à la colère d'une population prise au piège de la corruption.

Si Paris voulait fragiliser les communes à La Réunion, dont aucune n'est dirigée par un partisan déclaré du gouvernement, il ne s'y prendrait pas autrement...

La responsabilité des Réunionnais comme alternative à la crise

Face à cette impasse, des alternatives existent. Le PCR propose depuis longtemps une transformation radicale du système. L'idée est simple : utiliser les fonds des emplois aidés et du RSA pour créer de véritables emplois durables, décidés localement dans la transparence.

Une gestion réunionnaise, transparente, impliquant les chômeurs, les syndicats, les associations et les collectivités. Des secteurs comme l'environnement ou l'aide à la personne pourraient absorber massivement de la main-d'œuvre, avec des perspectives de pérennisation.

Ce choix implique une rupture : sortir de la logique d'assistance pour aller vers le développement. Responsabiliser les Réunionnais. Anticiper le désengagement de l'État.

Car une chose est sûre : la période de « l'argent facile » touche à sa fin. Et avec elle, un système hérité de l'esclavage, maintenu par des décennies de politiques néocoloniales.

La question est désormais posée : continuer à subir, ou construire un autre modèle

M.M.

Le monde a changé, pas La Réunion

Chine-Madagascar : plus de 50 ans de partenariat solide

À Madagascar, la coopération avec la Chine, engagée depuis plus de 50 ans, a permis des avancées majeures : routes, hôpitaux, agriculture et formation. Des millions de personnes ont bénéficié d'aides médicales et de projets structurants. Entre investissements, soutien humanitaire et échanges culturels, ce partenariat s'inscrit dans une logique de développement partagé et durable.

À Madagascar, l'ambassade de Chine a récemment diffusé une brochure retraçant des décennies de coopération bilatérale, à l'occasion de l'anniversaire de la Radio Nasionaly Malagasy. Le document met en lumière des avancées concrètes dans plusieurs domaines clés.

Infrastructures

Les entreprises chinoises ont contribué à la construction de plus de 2 000 km de routes, dont des axes stratégiques reliant Antananarivo à Toamasina. De nouvelles voies rapides et des équipements majeurs, comme le Palais des Sports ou le stade de Mahamasina, illustrent cet engagement. Certaines routes locales ont même transformé l'économie quotidienne, en facilitant le commerce.

Santé

Depuis 1975, des équipes médicales chinoises ont pris en charge des millions de patients. Hôpitaux, équipements et formations renforcent le système de santé, avec des initiatives récentes comme le navire-hôpital « Arche de la Paix ».



Développement et agriculture

Le riz hybride introduit par la Chine a permis d'augmenter fortement les rendements. Des aides financières et humanitaires soutiennent également les populations après des catastrophes naturelles.

Culture et formation

Bourses d'études, instituts Confucius, atelier Lu Ban et événements culturels témoignent d'échanges humains croissants.

L'ensemble de ces actions illustre une coopération durable, axée sur des bénéfices partagés et le développement à long terme.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail
:journal.temoignages@gmail.com
SITE web : www.temoignages.re
Publicité :journal.temoignages@gmail.com
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Idéoloji dominante é nout fasson pou konbate ali

Mézami, zot konm mwin, nou néna in téléphone é téléphone-la i done anou in pé ransègnman dsi in pé tout sort shoz... Li pé ansèrv ossi pou téléphoné mé opliss i sava opliss li indik anou d'ote zafèr. Sé konmsa ké néna kék zour mwin té apré rogarde kissa lé propriyètèr bann gran média dan La franss é konbien bann zanimatèr védète i gingn o moi. Alé rogardé zot va oir mé mi pe dir azot par avanss banna i gingn in ta avèk in paké larzan.

Dabor pou bann propriyètèr mwin la vi ké la plipar sé bann milyardèr é lé pa étonan si zot i défann pa lo poinnvizé bann travayèr mé sète lo patrona-an fézan sanblan zot lé inparssyal — Pou zot kan néna in manifèstassion kont gouvèrnman d'droite néna tré pé d'moune pou manifèsté. Souvan défoi zot i done lo lévaliassion la poliss é kan sé la poliss é ké lo gouvèrnman lé a droite wi pé ète sir é sèrtin lo nonm demoune lé divizé par dè.

Astèr pou bann zanimatèr védète épi bann gran zoinaliss, zot lé pa péyé avèk in lanss-pyèr mé avèk bèl-bèl shèke si tèlman mwin lé toultan a domandé kèl koz zot i défann é pou ki oziss zot i pran parti... D'aprè mwin san z'ète inzist par rapor azot, mi diré la plipar d'tan zot i maryé avèk l'idéoloji dominante, sète zot i fabrik zot mèm épi sète i suiv lo kouran bann zidé réakssyonèr.

Mwin néna in kamarad kominiss é li di amwin touzour li rogarde a titré bann télé réakssyonèr mé li rèss kominiss. Souvan mi di ali sa i doizète difissil pars zamé bann télé-la va pran fé é koz pou nout bann zidé pars o fon zot mèm zot lé anti-kominiss é zot i rèv in sèl zafèr sé d'kraz anou. Mé son zyé lé a li, alor si mi pe dir in n'afèr mi di mé san k'sa i shanj son zidé — son manyèr oir lé shoz..

O fète pou kossa mi di azot sa ? Pars pou mwin néna bann zidé dominante é a l'èr ki lé lidéoloji dominante èl lé anti-kominiss é ni vé ni vé pa, zot i prétan zot lé obzèktif, mé o fon zot lé mèm konpliss avèk lidéoloji dominante. Koman konbate la klass dominante si ni épouz son bann zidé épi son lidéoloji ? Mi oi lé dir, sof si ni komanss par konbate lidéoloji dominante donk si ni pran son kontropyé.

A bon antandèr salu !

Justin